

PROGRAMME NATIONAL DE PROFESSIONNALISATION POUR LES OFA/CFA EN 2025

OFA/CFA, ce programme national de professionnalisation est fait pour vous !



Inscrivez-vous dès à présent aux webinaires qui vous aideront à mieux appréhender vos obligations dans le cadre des 14 missions qui vous sont dévolues.

Accédez aux kits animés sur ces thématiques, pour capitaliser les informations et connaître ce qui existe dans votre région.

www.intercariforef.org/kits-ressources-et-webinaires/OFA-CFA

Les prochains webinaires :

- **OFA/CFA : diversifiez votre sourcing en adoptant une communication non genrée**, organisé par le C2RP, Carif-Oref Hauts-de-France, le **25 mars 2025 de 14 h 00 à 15 h 30**.
[Inscrivez-vous ici.](#)
- Ruptures de contrats d'apprentissage : quelles réalités et quels leviers pour les prévenir ?, organisé par les Carif-Oref Emfor Bourgogne-Franche-Comté et Corse, le **10 juin 2025 de 14 h 00 à 15 h 30**.
[Inscrivez-vous ici.](#)
- Zoom sur la santé mentale des apprentis, organisé par les Carif-Oref Occitanie et Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, le **23 septembre 2025 de 14 h 00 à 16 h 00**.
[Inscrivez-vous ici.](#)
- Apprentis sans contrat : quels outils d'accompagnement et de financement ?, organisé par le Carif-Oref Réunion Prospective Compétences, le **28 octobre 2025 de 14 h 00 à 15 h 30** (heure de Paris).
[Inscrivez-vous ici.](#)
- Violences sexistes et sexuelles au travail : comment agir ?, organisé par les Carif-Oref Guadeloupe et Agefma, le Carif-Oref de Martinique, le **25 novembre 2025 de 14 h 30 à 16 h 00** (heure de Paris).
[Inscrivez-vous ici.](#)
- Comment utiliser les IA dans les pratiques de formation ?, organisé par les Carif-Oref Normandie et Pays de la Loire, le **4 décembre 2025 de 14 h 00 à 15 h 30**.
[Inscrivez-vous ici.](#)



Dans le cadre de l'exercice de ses missions de service public, le Réseau des Carif-Oref (RCO) a été mandaté par le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles afin d'accompagner les CFA/OFA dans les 14 missions qui leur sont assignées dans la loi de 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Les 21 structures du réseau, au service de l'apprentissage !

